

COMMUNIQUE DE PRESSE - 14.06.2022

DES LOGEMENTS DES MAROLLES MIS A DISPOSITION DE PERSONNES EN SITUATION PRECAIRE

24 appartements inoccupés du Logement Bruxellois sont mis à disposition d'ASBL qui les proposent à des personnes en situation précaire jusque minimum fin 2024. En attendant d'être rénové, cet immeuble social des années 1950 renoue avec sa raison d'être : donner un toit à des personnes dans le besoin.

Le projet vise à faire se rencontrer deux réalités du paysage bruxellois : des logements vides, en attente de rénovation, et des personnes qui font face à des difficultés et qui ont besoin d'un lieu pour se poser et se reconstruire.

Soutenue par la **SLRB** et la **Secrétaire d'Etat Nawal Ben Hamou**, la Société immobilière de service public (SISP) le **Logement Bruxellois** met à disposition deux immeubles de 12 logements chacun, après en avoir réalisé la mise en conformité électrique. Cette mise à disposition est prévue par convention jusque fin 2024 et pourra être prolongée en fonction de l'avancement du projet de réhabilitation.

Le projet d'occupation temporaire est géré par la **FéBUL** (Fédération Bruxelloise Unie pour le Logement) en collaboration avec les associations **Aprèstoe**, **Convivence-Samenleven** et **Refuge Bruxelles**. Ces dernières sont chargées d'attribuer les logements et de proposer à leurs bénéficiaires un accompagnement social personnalisé. Cet accompagnement les aidera à stabiliser leur situation administrative, sociale et financière, dans la perspective d'une location durable par la suite. La FéBUL, quant à elle, est gestionnaire du projet et assure les liens entre les partenaires, la relation au propriétaire ainsi que la gestion financière et technique du projet.

Les appartements avaient besoin d'un coup de neuf : la FéBUL a donc entrepris de remettre en état les appartements les uns après les autres : nettoyage en profondeur, travaux de plomberie, mise en peinture, réfection des sols, installations de sanitaires. Elle a également veillé à ce que les logements soient équipés du mobilier de base : cuisinière, frigos, tables et chaises...



Ce projet a pu se concrétiser grâce au soutien de **Bruss'Help**, de la **Cocom** ainsi que du **Cabinet du Ministre Alain Maron** qui a financé l'ensemble du projet : d'une part la remise en état et l'ameublement des logements et d'autre part le financement de 4 travailleurs pour l'accompagnement psychosocial des occupants et la gestion du projet et du bâtiment (grâce aux moyens complémentaires dégagés permettant de renforcer la dynamique de relogement de personnes sans abri).